

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 34 (1942)
Heft: 6-7

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

34^{me} année

Juin/Juillet 1942

N° 6/7

Contrairement à l'attitude adoptée au cours de la dernière guerre, certains milieux influents estiment aujourd'hui qu'avant d'aborder la discussion des problèmes de l'après-guerre, les questions politiques et militaires doivent être « définitivement » tranchées au préalable. Sans compter, en dépit des espérances humaines, qu'il n'y a rien de définitif, notre époque est assez riche de questions qui peuvent et doivent être discutées dès maintenant, quelle que puisse être l'issue de la guerre. Ce sont les problèmes mêmes qui sont à l'origine de la première guerre mondiale; ils sont demeurés sans solution, ou tout au moins n'ont fait l'objet que de solutions insatisfaisantes jusqu'au nouveau conflit; et, dans les conditions actuelles, ils semblent avoir si peu de chance d'être résolus d'une manière raisonnable que l'on peut craindre, si les hommes n'y consacrent pas à temps toute leur attention, qu'ils ne provoquent une troisième guerre mondiale. C'est à ces problèmes, si décisifs pour l'avenir de notre pays, que nous consacrons notre article. R.

Et après la guerre?

Par E.-F. Rimensberger.

I.

La guerre après la guerre.

En choisissant ce titre, l'auteur ne songe pas à cette « guerre par d'autres moyens » que les peuples continuent de mener alors que le fracas des armes s'est tu, à cette guerre larvée dont les effets ont été si néfastes au cours de « l'entre-deux-guerres » de 1919 à 1939. Il s'agit ici de la guerre en soi, de cette guerre à laquelle les hommes de 1919 ont déclaré la guerre avec tant d'enthousiasme mais, hélas, sans créer jamais les conditions capables, sinon de l'éviter, du moins de la différer, de gagner le temps nécessaire pour laisser à la raison le temps de l'emporter sur les passions.

A l'issue de la dernière conflagration, le danger d'un nouveau conflit n'est demeuré écarté qu'aussi longtemps que les vainqueurs se sont comportés en vainqueurs et que la France, la plus menacée des grandes puissances, a su garder en main les seuls atouts capables de garantir la sécurité: les atouts militaires, la supériorité écrasante du potentiel militaire.